

03.03.2020

Prise de position / Communiqué de presse de la SMPA sur l'ordonnance sur les mesures destinées à lutter contre le coronavirus du 28.02.2020

Pour une mise en œuvre raisonnable de l'interdiction de manifestations - La branche de l'évènementiel craint pour son existence

La SMPA, l'association suisse des organisateurs de concerts, spectacles et festivals, a pris note qu'un virus a atteint la Suisse, et qu'il y a un nombre – actuellement restreint – de cas dans notre pays. D'après les autorités*, le virus ne serait **pas plus dangereux que la grippe saisonnière**. Dans la plupart des cas, la maladie est bénigne. Les mesures d'hygiène élémentaires et d'usage devraient être plus que suffisantes pour se protéger contre l'infection.

Dans ce contexte, l'interdiction générale des manifestations accueillant plus de 1'000 personnes, sans égard à la nature de la manifestation, à son groupe cible, à sa durée, au comportement des invités, ainsi qu'aux locaux, constitue à notre avis **une mesure disproportionnée** qui ne calme aucunement la situation, et qui équivaut à une interdiction professionnelle. Les conséquences graves à tous les niveaux de la chaîne de valeur n'ont pas été pris en compte. La **limite arbitraire de 1'000 personnes** impacte un nombre inutilement élevé de manifestations, y compris celles de nombreux organisateurs qui ne sont pas membres de notre association. A notre connaissance, aucun autre pays n'a adopté des mesures aussi drastiques à ce jour ; la France, par exemple, a fixé la limite à 5'000 personnes.

La SMPA demande que **les manifestations de moins de 1'000 personnes puissent continuer à se dérouler partout en Suisse sans restriction disproportionnée. Par ailleurs, les règles doivent être uniformes d'un canton à l'autre** afin d'éviter des situations incompréhensibles où, par exemple, un artiste en tournée pourrait se produire sans restriction dans le Canton de Zurich, pas du tout dans le Canton des Grisons et seulement sous conditions dans le Canton de Lucerne. De plus, l'interdiction des manifestations ne doit pas être prolongée au-delà du 15 mars 2020, sauf aggravation de la situation. **La branche suisse de l'évènementiel, tout comme de nombreux artistes suisses, craignent pour leur existence.** La SMPA accepte certes toutes les mesures nécessaires de protection de la santé. Il est à craindre qu'économiquement, de nombreux organisateurs aient du mal à survivre à cette crise. Les conséquences pour l'économie suisse seront également importantes, car l'interdiction affecte aussi les artistes, tout comme les nombreux fournisseurs et prestataires de services qui dépendent de notre branche. C'est pourquoi la SMPA demande que **le gouvernement fédéral prévoie de compenser rapidement et de manière simple les conséquences financières de l'interdiction des manifestations par le biais d'un fonds de crise.**

Les mesures de lutte contre le coronavirus frappent un secteur dans son ensemble. Composé de petites et micro-entreprises, il s'agit d'un secteur qui n'est pas, économiquement parlant, très puissant ; les conséquences de ces mesures sont immédiates, mais elles perdureront à moyen et à long terme car les consommateurs inquiets n'achètent plus de billets non plus pour des manifestations futures. Les ventes de billets pour les manifestations prévues plus tard dans l'année se sont également effondrées. Les mesures touchent naturellement les artistes, mais également les fournisseurs et prestataires : les PME que sont les entreprises techniques, les exploitants de salles, les sociétés de placement de personnel, les imprimeurs, les constructeurs de tentes, les marchands de boissons, les bouchers, les boulangers, les indépendants, les sociétés de billetterie et bien d'autres encore.

* Affirmation du Médecin Cantonal de Lucerne lors d'un interview dans le Zofinger Tagblatt du 28 février 2020, représentant plusieurs sources

Contact :

Christoph Bill, Président, christoph.bill@smpa.ch, Tel. 062 745 90 60

Stefan Breitenmoser, Gérant, Tel. 071 220 84 40, stefan.breitenmoser@smpa.ch, Tel. 071 552 20 34

À propos de la SMPA :

L'association Swiss Music Promoters Association (SMPA) regroupe les principaux organisateurs suisses de concerts, shows et festivals. L'année dernière, ses 43 membres ont organisé quelque 1'900 manifestations dans toutes les régions du pays, attirant 5,5 millions de visiteurs. Nos membres, des PME, supportent eux-mêmes le risque économique de leurs manifestations.

L'industrie du divertissement est un facteur économique important pour la Suisse et garantit des emplois et des places de formation. Nos membres offrent chaque année à environ 23'000 bénévoles une activité de loisir significative lors de leurs manifestations. En plus, la branche a un fort engagement culturel. À cela s'ajoute son engagement en faveur de la Culture : la proportion d'artistes suisses engagés dans des manifestations est en constante augmentation.